

Fiche de poste

**Poste d'enseignant évaluateur à la Maison Départementale des Personnes Handicapées**

**Texte(s) de référence :** Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté de personnes handicapées.  
 - Décret n°1587 du 19 décembre 2005 relatif à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

**Titres et diplômes requis :**

- Instituteur ou professeur des écoles spécialisé titulaire du CAPA-SH (Certificat d'Aptitude Professionnelle pour les Aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en Situation de Handicap) ou CAPSAIS ou CAEI, à défaut un personnel non spécialisé s'engageant à présenter le CAPA-SH.

**Profil du poste**

**Missions**

- Contribuer à l'évaluation des besoins de compensation du handicap.
- Elaborer des plans personnalisés et individualisés de compensation du handicap, dont les plans de scolarisation.
- Accompagner et informer l'enfant ou jeune adulte handicapé et sa famille dans la mise en œuvre des réponses adaptées à la situation.

**Compétences requises**

Savoirs

- Connaissance de la réglementation en faveur des enfants et adolescents handicapés
- Connaissance des dispositifs éducatifs, et notamment ceux en direction des élèves handicapés
- Utilisation de l'outil informatique et bureautique (Word, Excel)

Savoirs à consolider en cours d'exercice

- Connaissance des différents types de handicap et de leur retentissement dans le parcours scolaire
- Connaissance du champ de compétence des acteurs intervenant dans le parcours des enfants et adolescents handicapés
- Connaissance du fonctionnement de la MDPH

Savoir-faire

- Identifier les capacités d'autonomie et les limites à l'expression de celles-ci pour les différentes activités en milieu scolaire
- Analyser l'environnement dans lequel évolue l'élève
- Objectiver les besoins exprimés
- Identifier les aides adaptées à la situation
- Echanger avec les professionnels de proximité
- Réajuster si besoin les plans selon les résultats obtenus
- Capacité à travailler en équipe et en partenariat
- Capacité rédactionnelle, de restitution et de synthèse

Savoir-être

- Savoir écouter et échanger
- Savoir observer et analyser
- Respecter les choix de vie
- Travailler en équipe
- Organisation et rigueur
- Disponibilité
- Esprit d'initiative et capacité d'adaptation

**Implantation du poste**

**Le poste est implanté à la DSDEN de l'Aisne. La mission est exercée à la MDPH de Laon**

**Conditions d'exercice**

La durée hebdomadaire de travail est fixée en référence aux obligations réglementaires des enseignants chargés de fonctions administratives (1 607 heures).

L'enseignant est placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la mission ASH. Il est placé sous l'autorité fonctionnelle du directeur de la MDPH.

#### **Candidatures**

**Une lettre de candidature et un Curriculum Vitae** devront être transmis par la voie hiérarchique à monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Aisne  
**avant le 23 janvier 2016, délai de rigueur.**

La nomination sur un poste à profil étant susceptible d'avoir une incidence financière, les personnels intéressés voudront bien prendre l'attache de leur gestionnaire.

#### **Mode de nomination**

Commission départementale